

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2013/ 114 /PRG/SGG

PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu La Constitution ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1989, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} / Le Grade de **Grand Officier** de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à Son Altesse le Prince **WALEED BIN TALAL BIN ABDEL AZIZ AL-SAUD** en reconnaissance de son engagement à contribuer au renforcement de l'amitié et de la coopération entre l'Arabie Saoudite et les Peuples Africains en général, et la République de Guinée en particulier.

ARTICLE 2/ Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 JUL. 2013



Professeur Alpha CONDE
Grand Croix des Ordres Nationaux de Guinée